



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2024

Date de la convocation : 13 juin 2024

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, MM. GUIMONET, DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, MM. CHEMINOT, BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, MM. SABOURDY, NAUDION, BLANCHARD, Mme GIRAUDET, M. de REDON, M. GUENIN, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS : Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme DEGRAIS, Mme POUGET, Adjointe au Maire, qui donne pouvoir à Mme BRETEL, Mme DOYON, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ, M. CHENE, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ROGER, M. LEROY, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. HARNOIS, Mme ORTH, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. GUIMONET, Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT, Mme PAUCHARD, Conseillère Municipale, M. CORDONNIER, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. GUENIN,

ABSENTS : M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17 heures.

**EXERCICE 2023 : AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT - N° 24/03 - 05/C**

Monsieur SEGUIN, Maire-Adjoint, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"Après avoir adopté les résultats de l'exercice 2023,

Considérant ces résultats et les restes à réaliser de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Je vous propose les affectations de résultats suivantes, pour le **budget annexe Assainissement**, précisant les affectations anticipées votées le 28 mars 2024.

Les résultats de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de Fonctionnement			
Résultat propre à l'exercice 2023	547 020,29 €	673 310,48 €	+126 290,19 €
Résultat antérieur reporté (compte 002)		447 036,91 €	+447 036,91 €
Résultat de fonctionnement à affecter			+573 327,10 €



Section d'investissement			
Résultat propre à l'exercice 2023	1 244 841,93 €	532 333,68 €	-712 508,25 €
Résultat antérieur reporté (compte 001)		319 351,88 €	+319 351,88 €
Résultat global d'exécution en investissement			-393 156,37 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2023	367 547,47 €	217 026,50 €	-150 520,97 €
Besoin de financement			-543 677,34 €

Proposition d'affectation de résultat			
Affectation obligatoire à l'investissement Compte 1068		543 677,34 €	+543 677,34 €
Affectation complémentaire à l'investissement Compte 1068			
Résultat de fonctionnement reporté Compte 002		29 649,76 €	+29 649,76 €
Solde d'exécution d'investissement reporté Compte 001		393 156,37 €	-393 156,37 €

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49,

Il est proposé de confirmer l'ensemble de ces montants inscrits dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser."

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (24 pour et 6 abstentions : M. NAUDION - M. BLANCHARD - Mme GIRAUDET - M. de REDON - M. GUENIN - M. CORDONNIER) adopte les affectations de résultats proposées.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

Mis en ligne sur le site internet le

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

La secrétaire,

Jeanny **LORGEUX**



Laurence **MERCIER**